

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 16 - 18 mai 2001**

## RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 7 de l'ordre du  
jour

*Pour information\**



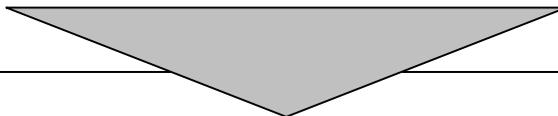
Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/2001/7-D**  
9 avril 2001  
ORIGINAL: ANGLAIS

## AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT APPROUVÉES PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 2000

\* En application des décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance, approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne doivent pas être discutés, sauf si un membre du Conseil en fait la demande spécifique avant la réunion et que la présidence accepte la requête au motif qu'il s'agit là d'une utilisation efficace du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM ([http://www.wfp.org/eb\\_public/EB\\_Home.html](http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html)).

# Note au Conseil d'administration



**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Chef, Service de la programmation (ODP): M. T. Due tél.: 066513-2501

Conseiller pour les programmes, ODP: Mme A.M. Pataconi tél.: 066513-2533

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



---

Entre le 1er juillet et le 31 décembre 2000, le Directeur exécutif a autorisé, en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, sept augmentations budgétaires pour des projets approuvés. Ces augmentations représentent 1,8 million de dollars E.-U. en produits alimentaires et un coût total pour le PAM de 5,3 millions de dollars. Les chiffres détaillés et les motifs de chaque augmentation figurent ci-après.



**IPSR APPROUVÉES POUR LESQUELLES LE DIRECTEUR EXÉCUTIF A AUTORISÉ, EN VERTU DES POUVOIRS QUI LUI SONT DÉLÉGUÉS, DES AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 2000 (en dollars)**

Région, pays, numéro et titre de l'IPSR	Budget approuvé		Révision autorisée		Montant de l'augmentation	
	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM
<b>RÉGION ASIE ET EUROPE ORIENTALE (OAE)</b>						
Tadjikistan 6087.00 Aide alimentaire destinée aux groupes vulnérables et aux activités de redressement	9 883 7	23 454 910	10 293 48	23 991 278	409 782	536 368
			<u>Motif de la révision</u>			
			Adjonction de 489 tonnes d'huile végétale suite à une contribution spéciale			
 Tadjikistan 6087.00 Aide alimentaire destinée aux groupes vulnérables et aux activités de redressement	10 293 48	23 991 278	10 312 62	24 028 420	19 140	37 142
			<u>Motif de la révision</u>			
			Adjonction de 174 tonnes de sel iodé. Augmentation des CAD et prorogation de six mois			
Tadjikistan 6087.00 Aide alimentaire destinée aux groupes vulnérables et aux activités de redressement	10 312 62	24 028 420	10 863 87	24 786 809	551 250	758 389
			<u>Motif de la révision</u>			
			Adjonction de 750 tonnes d'huile végétale suite à une donation spéciale			
<b>REGION AMERIQUE LATINE ET CARAÏBES (OLC)</b>						

**IPSR APPROUVÉES POUR LESQUELLES LE DIRECTEUR EXÉCUTIF A AUTORISÉ, EN VERTU DES POUVOIRS QUI LUI SONT DÉLÉGUÉS, DES AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 2000 (en dollars)**

Région, pays, numéro et titre de l'IPSR	Budget approuvé		Révision autorisée		Montant de l'augmentation	
	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM
			Néant			
<b>REGION MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD (OMN)</b>			Néant			
<b>REGION AFRIQUE (OSA)</b>						
Djibouti 6266.00 Aide alimentaire aux réfugiés au Djibouti	2 153 000	4 341 540	2 243 070	4 450 450	90 000	108 907
			<u>Motif de la révision</u>			
			Adjonction de 150 tonnes de dattes suite à une donation spéciale			
Ethiopie 6180.00 Aide alimentaire aux réfugiés en Ethiopie et au rapatriement de réfugiés	25 367 600	63 653 896	25 877 600	64 293 032	510 000	639 136
			<u>Motif de la révision</u>			
			Adjonction de 850 tonnes de dattes suite à une donation spéciale			
Libéria 4604.07	42 570 000	87 452 497	42 570 000	90 375 750	0	2 923 253



**IPSR APPROUVÉES POUR LESQUELLES LE DIRECTEUR EXÉCUTIF A AUTORISÉ, EN VERTU DES POUVOIRS QUI LUI SONT DÉLÉGUÉS, DES AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 2000 (en dollars)**

Région, pays, numéro et titre de l'IPSR	Budget approuvé		Révision autorisée		Montant de l'augmentation	
	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM
Aide alimentaire ciblée dans le cadre des activités de secours et de redressement en faveur de réfugiés, de personnes déplacées et de réfugiés de retour au Libéria, en Sierra Leone, en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Ghana						
			<u>Motif de la révision</u>			
			Augmentation des coûts opérationnels directs pour inclure la mise à disposition de refuges rudimentaires aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en Sierra Leone			
 Libéria 4604.07	42 570	90 375 750	42 781 620	90 630 880	211 620	255 130
Aide alimentaire ciblée dans le cadre des activités de secours et de redressement en faveur de réfugiés, de personnes déplacées et de réfugiés de retour au Libéria, en Sierra Leone, en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Ghana						
			<u>Motif de la révision</u>			
			Adjonction de 60 tonnes de rations quotidiennes humanitaires			

**Récapitulatif**

Le coût total de ces augmentations budgétaires est le suivant:

**IPSR APPROUVÉES POUR LESQUELLES LE DIRECTEUR EXÉCUTIF A AUTORISÉ, EN VERTU DES POUVOIRS QUI LUI SONT DÉLÉGUÉS, DES AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 2000 (en dollars)**

Région, pays, numéro et titre de l'IPSR	Budget approuvé		Révision autorisée		Montant de l'augmentation	
	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM
<b>Coût des produits alimentaires</b>	1 791 792 dollars					
<b>Coût total pour le PAM</b>		5 258 325 dollars				

